



Affaires Juridiques et Commande publique
Commande publique
3512 - RA/NR

**ARRETÉ N° 2023/1219
PORTANT NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES
SERVICES PUBLICS LOCAUX POUR 2023**

Madame le Maire de la Ville de Mulhouse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L1413-1 et suivants

Vu la délibération du Conseil Municipal du 17 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Maire

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 juillet 2020 portant création et composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

ARRETE

Article 1

La Commission Consultative des Services Publics Locaux, qui se tient annuellement, sera présidée en 2023 par Madame Nathalie MOTTE, Adjointe au Maire.

Article 2

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Mulhouse est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Mme Nathalie MOTTE, Adjointe au Maire
- M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse

Fait à Mulhouse le 10 juillet 2023

Le Maire,

Michèle LUTZ